© Drogues Info Service - 28 mai 2025

Vos questions / nos réponses

Commission médical

Par Anthony26 Postée le 09/04/2025 07:58

> Bonjour, j’ai eu une suspension de permis le 27 novembre, le teste s’avèrer positif au thc et cocaine. Je passe devant la commission médicale le 15 avril. J’ai fait mes tests urinaire dans le laboratoire pour le dépistage de stupéfiants. J’ai tout arrêté, il y a deux mois et j’ai reçu les résultats des tests avec un taux de présence de thc à 18,90 ng. Et à 19,60 ng de Benzoylecgonine. Est-il normal alors que j’ai arrêté tout ça depuis deux mois ? Je suis chauffeur poids-lourds, pensez-vous qu’ils vont me rendre mon permis ?

Mise en ligne le 11/04/2025

Bonjour,

Nous avons répondu à votre question précédemment.

Ainsi qu’on a pu vous le dire vous aurez peut-être trouvé réponse dans le tableau de durée de positivité mais vous pouvez également vous rapprocher du laboratoire dans lequel vous avez fait votre analyse afin d'évoquer votre situation et d’avoir des informations sur les méthodes, seuils et délais de dépistage.

Vous pourrez également leur demander s’il est possible d’effectuer une autre analyse à votre initiative et quel en serait le coût afin d’évaluer si vous gardez ce rendez-vous ou si vous le repoussez pour vous assurer la récupération de votre permis car il est possible de repousser un rendez-vous via le site de la préfecture dont vous dépendez.

Bien cordialement